

# Villes en développement



Juin 1992 - N°16

## Projets de quartiers

Sans doute, l'une des caractéristiques majeures des quartiers pauvres des agglomérations des pays industrialisés ou des pays en développement est de n'avoir pas d'avenir. Ceux qui sont chargés de préparer la croissance urbaine les placent hors de l'épure ou ne les y intègrent que de manière négative, "en creux" en quelque sorte. Michel Cantal-Dupart a bien exprimé cette idée : il n'y a pas dans ces quartiers, une seule grue de chantier.

Par conséquent, avec des degrés d'intensité variable, la vie des habitants est vouée au mieux à limiter les mille désagréments d'une vie quotidienne "à part", au pire à tenter d'organiser la survie.

La notion de projet de quartier est donc, par elle-même, signe d'évolution. On allait écrire signe de richesse, si le mot n'était pas trop fort. Expression, en toute hypothèse, d'une prise en charge nouvelle. Il ne s'agit pas seulement de limiter la délinquance ou d'éviter que les inconvénients du quartier déshérité ne gênent le développement du centre-ville. Le projet vise d'abord à penser le moyen et long terme d'une vie urbaine devenue immobile.

Le projet de quartier peut être un projet d'habitants. Certes, on connaît bien la difficulté d'expression de résidents que la vie n'a pas favorisé. Mais les exemples d'une expression vivante et forte dans les quartiers pauvres ne manquent pas. Les témoignages donnés à la conférence de Caracas en novembre 1991, ont donné lieu à une déclaration très significative en ce sens.

Le projet peut aussi provenir des autorités. Qu'elles soient municipales, le plus souvent, ou d'Etat. Telle est, souvent, la configuration des pays développés. La France en donne le témoignage, avec une politique de la ville active depuis plus de dix ans, reposant sur la base de contrats, passés en général pour cinq ans, entre le gouvernement et les autorités



Quartier Raboteau à Gonaïves, Haïti

Source : M. Pelletier AICF

locales. La préparation à l'évaluation autour de ces contrats, donne lieu à l'élaboration, sinon toujours de projets satisfaisants, du moins de politiques de moyen terme.

Le devenir des villes est sûrement fait de volontarisme. L'action collective se mêle, selon des alchimies variées, aux initiatives individuelles, aux conséquences du jeu des marchés, à diverses influences externes.

Il y a au moins une condition pour que l'alchimie soit un succès : elle réside dans la nécessité du rapprochement entre les deux sources de projets : pas de succès possible

d'un projet d'habitants sans le soutien des autorités locales ; mais, corollairement, pas d'espoir possible d'une vie urbaine réussie, là où le projet urbain est imposé.

La politique des projets de quartiers doit donc se préoccuper des moyens nécessaires à leur réalisation : on doit se garder des espoirs déçus. Mais elle doit d'abord s'inquiéter des conditions de leur élaboration.

**Jean-Marie Delarue,**  
Délégué interministériel à la Ville  
et au développement urbain

### Sommaire: Projets de quartiers

Quartiers des villes du Sud : l'exigence de démocratie, I. de Boismenu, et S. Allou,  
La coopération Rennes/Sao Paulo, J.Y. Coulon

Le projet d'assainissement des eaux pluviales de Tahoua (Niger), J. Audefroy,  
Coopération et environnement : bilan de 10 projets de quartiers, F. Richey  
Shanghai - réhabilitation rénovation du quartier de Qianjatang, J. Gauran,



## Quartiers des villes du Sud : l'exigence de démocratie

Redire l'urgence ? Les chiffres sont connus de l'urbanisation galopante des pays du tiers-monde, des taux de croissance de la pauvreté dans les villes, de l'exclusion d'un nombre chaque jour plus grand de citoyens de l'accès à un habitat décent.

Rien, dans le contexte des difficultés économiques et sociales actuelles, n'autorise à penser que ces phénomènes soient en passe d'être maîtrisés et les tendances inversées. Bien au contraire.

Personne n'est plus en droit d'attendre pour agir. Chercher des solutions pour satisfaire les besoins primaires d'une vie normale en ville en l'absence des moyens financiers considérables (notamment publics) qui seraient nécessaires pour y faire face. Tel est bien l'enjeu aujourd'hui.. Comment faire ?

Ce sont quelques éléments d'analyse et de méthode d'action que nous voudrions proposer ici.

Soyons clairs. Proposer d'agir dans et sur la ville formée par les quartiers d'habitat précaire, ne signifie pas qu'il s'agisse du seul mode d'action possible et nécessaire. C'est à tout le moins une entrée de travail pertinente, parmi d'autres, pour changer la ville au bénéfice du plus grand nombre.

Nous partons d'un constat très simple :

1. les villes, où vivront bientôt la moitié des habitants du globe, sont à l'évidence le lieu de graves dysfonctionnements,
2. ces dysfonctionnements traduisent un défaut général de gestion des espaces urbains et risquent d'entraîner des ruptures sociales et économiques de plus en plus fortes,
3. lutter contre ces dysfonctionnements exige d'intégrer les quartiers dans la réflexion et l'action sur la ville.

Agir sur les quartiers, c'est agir sur la ville dans son ensemble. D'abord parce qu'ils sont les lieux de vie de plus de la moitié des populations urbaines.

Ensuite parce que, comme l'exprime fortement la récente Déclaration de Caracas (1), «il faut considérer ces quartiers comme des espaces où de nombreuses dynamiques

économiques, sociales et culturelles, sont à l'oeuvre». Des dynamiques populaires, majoritaires, *constitutives d'une réelle identité urbaine*, qui sont seules à pouvoir constituer des références *réalistes* pour l'action ; à l'échelle des quartiers bien sûr, mais aussi, à l'échelle des villes.

Enfin, agir sur les quartiers, c'est agir sur des espaces fonctionnellement liés à la ville dans son ensemble. Agir sur les quartiers c'est donc intervenir sur le processus de production de la ville dans sa totalité.

Notre identité et notre rôle, en tant qu'acteurs de coopération, le Gret d'un côté, le Psh de l'autre, s'éclairent à la lumière de cette analyse. Résumée en une phrase, notre mission pourrait s'énoncer de la façon suivante: mobiliser et mettre en relation, au Nord et au Sud, les acteurs qui font la ville, en partant des quartiers.

Le Psh tente ainsi de mettre en réseau collectivités territoriales, associations, organismes professionnels, chercheurs et pouvoirs publics, pour travailler ensemble à la mise en oeuvre de processus d'accès à l'habitat du plus grand nombre. Pour intervenir dans la production des villes, le Gret, quant à lui, réalise des expériences pilotes ; nous entendons ainsi édifier des alternatives en travaillant en réseau autour de projets concrets avec des partenaires du Nord et du Sud qui se reconnaissent dans nos objectifs.

Une telle démarche nécessite enfin que soit clairement exprimée, dès le départ, le présupposé qui la sous-tend : faire une ville plus favorable aux pauvres, la majorité aujourd'hui exclue des décisions touchant à son devenir, exige qu'on lui donne la parole. Il convient également d'asseoir ce processus pour en assurer la pérennité.

Le contexte posé et ces objectifs énoncés, qu'en est-il à nos yeux des stratégies à mettre en oeuvre pour y parvenir ?

D'abord, la reconnaissance. Encore trop souvent absents des cartes et des statistiques officielles, les quartiers d'habitat précaire pourtant sont là. Ils existent et ce droit à

l'existence doit leur être reconnu. L'histoire même de ces quartiers en est la preuve : sans sécurité de la tenure - qui ne passe pas nécessairement par la propriété foncière - aucune amélioration durable n'est envisageable.

Mais ne nous méprenons pas. Condition de la pérennité des actions engagées et des processus mis en oeuvre, cette reconnaissance est aussi à conquérir.

Dans cette perspective, le premier moment de toute action est de faire droit à l'expression des habitants. Ceci pour inventer avec eux des solutions alternatives aux pratiques de gestion urbaine centralisée qui ont montré leurs limites. Des changements considérables en sont à attendre, comment les envisager ?

Permettre l'expression effective des habitants, ce doit être en garantir l'écoute. L'enjeu majeur en ce sens nous semble devoir être d'instituer un dialogue entre les populations et les responsables locaux des différentes instances de pouvoir. Le dialogue, à ce niveau, sera d'autant plus efficace que les protagonistes y trouveront chacun leur intérêt. Ceci ne pourra se faire qu'au travers d'actions concrètes menées à l'échelle de territoires circonscrits où les enjeux sont précisément identifiables.

Soyons aussi conscients des temps et des rythmes d'un processus de ce type. Loin du temps court et linéaire des pratiques de gestion centralisée (quand elles fonctionnent), les rythmes du dialogue et de l'adaptation aux réalités au fur et à mesure de leur compréhension sont progressifs, faits d'évolutions et de remises en cause.

Enfin, ne nous leurrons pas. La concertation politique autour des actions à mener n'a de chances d'être viable dans la durée qu'accompagnée d'une véritable reconnaissance des revenus des habitants, préalable à la mobilisation de ressources nouvelles. Il est clair que ces ressources ne pourront être exclusivement générées à l'échelle des quartiers.

Concilier intégration sociale et insertion économique, notamment à travers l'accès à l'ha-



bitat apparaît partout aujourd'hui comme un enjeu majeur des processus de lutte contre l'exclusion. Il convient d'y travailler, en sachant les limites de la démarche (en particulier en termes de mobilisation de ressources). En fin de compte, l'essentiel de notre proposition se résume ainsi : *renforcer les différents acteurs qui font la ville pour les mettre en situation de délibération, et ceci au travers d'actions concrètes d'amélioration des conditions de vie en ville.*

Tel est à nos yeux le cahier des charges qu'il convient aujourd'hui de s'assigner. Cahier des charges que nous voudrions sommairement traduire en grandes orientations opérationnelles, en examinant les cas africain et latino-américain.

Récente, la croissance urbaine en Afrique est actuellement parmi les plus fortes du monde. Une grande imbrication existe entre villes et campagnes tant au niveau social qu'économique. Le système social se caractérise par le très petit nombre d'organisations populaires structurées et la faiblesse des corps intermé-

diaires. Par contre, les réseaux sociaux de solidarité, d'entraide et de dépendance sont nombreux et complexes. L'entrée quartier, même si elle commence à donner lieu à quelques réflexions et débuts de réalisation en est donc encore à ses prémises. D'autant plus que la décentralisation effective des pouvoirs de l'Etat vers les communes n'est encore guère avancée.

C'est pourquoi la priorité nous semble devoir être de mettre en place des processus de délibération à partir de microactions. C'est-à-dire de promouvoir, au niveau local, la négociation entre les acteurs concernés. Parallèlement, travailler aux conditions de la pérennité du processus passera par la structuration des organisations de quartier et la constitution de corps intermédiaires appelés à pouvoir ouvrir et gérer le dialogue.

Le contexte latino-américain est, on le sait, différent. Les deux tiers de la population vivent en ville et les quartiers populaires sont aujourd'hui dans leur très grande majorité, structurés autour d'organisations de voisi-

nage. Des corps intermédiaires (*i.e.* des équipes indépendantes de professionnels) se sont progressivement consolidés, notamment grâce à l'appui financier d'ONG internationales.

Poussés par la nécessité à la fois de se décharger de la gestion des conflits sociaux et de faire droit aux revendications de démocratie des mouvements populaires, notamment urbains, une majorité d'Etats latino-américains se sont engagés dans des processus de décentralisation politico-administrative. Des municipalités élues au suffrage universel se sont ainsi peu à peu mises en place. Et c'est, à n'en pas douter, à cet échelon que se situent désormais les véritables enjeux. Il s'agit que des expériences de gestion qui ont fait la preuve de leur efficacité dans les quartiers puissent inspirer l'administration de la ville dans son ensemble.

Les corps intermédiaires ont à ce niveau, à nos yeux, un rôle majeur à jouer, un véritable rôle d'*intermédiation* : faire des espaces municipaux le lieu effectif de pratiques différen-

## La coopération Rennes/Sao Paulo

En 1989 la ville de Rennes, sollicitée par le PSH et l'ORSTOM, décide d'accompagner, d'abord financièrement, puis institutionnellement, un projet d'autoconstruction assistée en «mutirao» de 22 logements collectifs dans un quartier de la banlieue sud de Sao Paulo : Valo Velho. Ce projet trouve son origine dans un long processus de revendication et de luttes d'un mouvement populaire. Il s'agit en l'occurrence d'un mouvement fortement structuré : «Povo em ação» (Peuple en action) constitué en association dans le but initial d'obtenir la propriété d'une terre afin d'y construire, avec l'aide d'architectes et d'une équipe technique, un habitat décent pour une population issue de «favelas». L'appui français s'est porté sur les programmes de logements collectifs. Une fois ce projet élaboré, la ville de Rennes, avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et de la Caisse des dépôts et consignations, apporta son concours aux innovations de l'équipe de projet locale.

L'idée sous-jacente qui a animé les Rennais dans cette initiative de coopération décentralisée a été, d'abord de soutenir des partenaires locaux qui n'avaient pas eu jusque là l'habitude de travailler ensemble à l'échelle d'un quartier. Ils s'agissait ensuite de prouver qu'un projet de construction immobilière original pour les plus pauvres était faisable et surtout reproductible à une plus grande échelle au niveau de la ville de Sao Paulo. Enfin, à nos yeux, une intervention vers un quartier pouvait déboucher sur une coopération élargie entre villes (santé, formation, déchets, etc...). Cette expérience a prouvé une nouvelle fois que l'organisation de l'espace demeure un enjeu vital pour les forces sociales. Celles-ci, pour satisfaire au mieux leurs intérêts, essayent de trouver dans le pouvoir municipal un lieu de négociation. La municipalité est alors investie, d'un rôle d'arbitre dans les affrontements et les alliances puis d'un rôle d'acteur prépondérant dans la production d'équipements et de services. La municipalité devient ainsi le lieu privilégié de la négocia-

tion sur l'urbain à la fois lors de la programmation à long terme, mais aussi de la "quotidienneté" urbaine des quartiers.

Il n'est pas contestable que, face à l'extraordinaire croissance d'une ville comme Sao Paulo, il faille nourrir une puissante réflexion sur son devenir à moyen et long terme. Mais l'expérience de Valo Velho démontre tout l'intérêt d'un travail à l'échelle du quartier. Un tel travail oblige en effet tous les acteurs à exclure de leur discours cette neutralité technique que l'on rencontre trop souvent au niveau de la planification urbaine. L'époque des grandes opérations structurantes n'est-elle pas à reconsidérer. L'alternative d'un traitement beaucoup moins brutal à partir de la participation active des habitants et de l'idée de quartier mérite un examen approfondi.

**Jean-Yves COULON** Directeur du  
PACT-ARIM d'Ile-et-Vilaine  
Président du Comité Rennes/Sao-Paulo



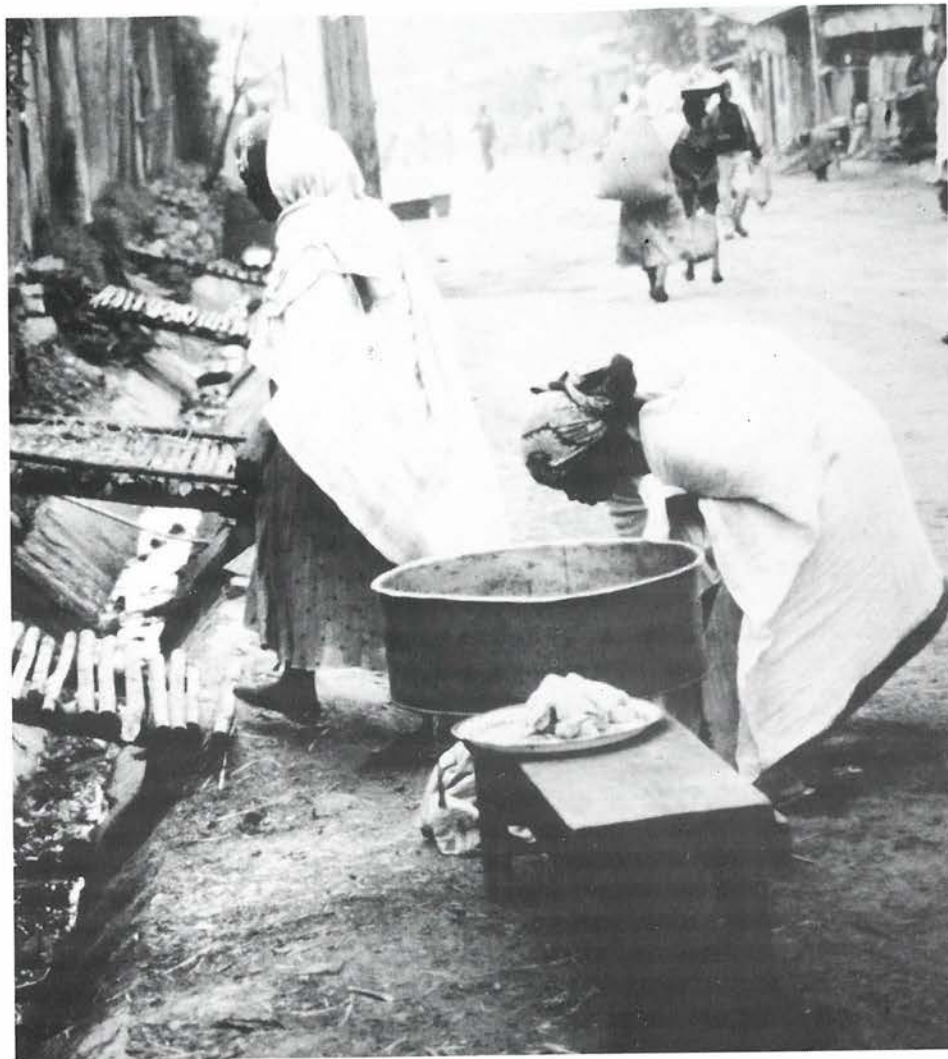
tes de gestion urbaine en y promouvant la délibération et l'articulation de l'ensemble des acteurs concourant à la production de l'espace urbain. Ceci notamment en accompagnant *techniquement* les municipalités dans ce processus.

Lectures en miroirs possibles de deux réalités contrastées. Les priorités sont aujourd'hui différentes d'un continent à l'autre, mais les enjeux y sont les mêmes. Agir à partir des quartiers pour changer la ville. Telle est bien en effet partout, l'exigence. Une exigence de démocratie. Avec au bout du compte, l'ambition d'être efficace.

**Isabelle de Boismenu**  
**Coordinatrice**  
**de l'équipe Habitat urbain du Gret**

**Serge Allou,**  
**Secrétaire exécutif**  
**du Psh**

(1) Cette Déclaration a été rendue publique par un Groupe international de hauts fonctionnaires réunis à Caracas du 25 au 29 novembre 1991 à l'occasion d'une rencontre sur la transformation des quartiers précaires autoconstruits. Elle est publiée in extenso dans le dernier Bulletin de l'Arci, n°19-20, mars 1992. (Arci, 1 rue du 11 novembre, 92120 Montrouge).



Ethiopie

Source : Bernard Dardel

## Le projet d'assainissement des eaux pluviales de Tahoua (Niger)

### Une catastrophe naturelle engendre un processus de développement local

La ville de Tahoua située au Sud-Ouest du Niger a subi d'importantes inondations en 1978, largement aggravées par l'insuffisance des caniveaux d'évacuation en terre.

Le gouvernement nigérien, par l'intermédiaire du ministère du Plan, prit alors contact avec la coopération allemande (GTZ), qui fit réaliser les premières études préliminaires.

### Une coopération multilatérale originale France/Allemagne et Niger est constituée.

- Le ministère du Plan est chargé de la coordination des activités du projet.
- La mairie de Tahoua, maître d'ouvrage, assure la coordination technique, la réalisation et l'entretien.
- Le ministère de la santé publique avec lequel collabore l'AFVP (Association

Française des volontaires du progrès) en fait un projet pilote (PISE) et se charge de l'animation, de la sensibilisation et de l'information.

- Le ministère des travaux publics, quand à lui, réalise les travaux, encadre 150 ouvriers de la ville avec la collaboration technique de la Coopération allemande (GTZ), à travers une structure spéciale (Bureau de coordination du chantier).

### Les solutions techniques adoptées suscitent la participation des habitants.

- Le pavage des rues permet de combiner leur stabilisation (lutte contre l'érosion) et l'évacuation des eaux pluviales (par infiltration à travers les joints entre les pavés). En outre les pavés peuvent être produits localement. Le programme a, en outre, pour originalité de faire **participer la population** à certains sous-programmes tels que la collecte des ordures ménagères.

### Les structures mises en place pérennisent l'action. Il s'agit :

- d'une **association locale**, les Samarias, appuyées par l'AFVP et regroupant les jeunes ; elle est chargée de la collecte des ordures ménagères. Cette association est renforcée par une information médicale sur les maladies infectieuses.
- du bureau de coordination qui gère pour la Municipalité le personnel et les matériaux.
- de l'entreprise de production de pavés.
- Au niveau institutionnel, la collaboration de la municipalité, de trois ministères et de deux organisations européennes est un montage assez complexe mais qui a permis d'élargir une opération généralement traitée de manière "technique" en une opération complète concernant la santé publique, l'économie et le renforcement de l'organisation sociale.

Joël Audefroy, Gret-Habitat



# Coopération et environnement : bilan de 10 projets de quartiers

La prise en compte de l'environnement dans les projets de développement s'impose actuellement comme un cadre d'action fondamental en milieu urbain. Comme de nombreux autres bailleurs de fonds, le ministère de la Coopération et du développement, a engagé depuis deux ans une politique d'environnement urbain portée par des projets de développement local.

Cette approche environnementale se propose d'apporter des solutions nouvelles au problème majeur que constitue la croissance des villes dans les pays en développement et plus particulièrement en Afrique sub-saharienne. Elle prend en compte les dimensions culturelles, sociales et politiques du phénomène urbain.

La démarche de type environnementale privilégie deux niveaux d'actions :

- l'amélioration des conditions de vie des habitants dans les quartiers péri-urbains et les petites villes, en soutenant l'émergence des dynamiques locales, notamment autour de projets de gestion d'équipements ou de services urbains locaux,

- l'amélioration de l'accès aux services publics essentiels, gestion des déchets, assainissements et alimentation en eau potable.

Depuis 1989, de nombreuses actions ont été menées dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers avec l'intervention de plusieurs ONG (AFVP, GRET, AICF, ASF...).

Ces projets concernent à la fois les populations -en favorisant des opérations de restructuration sociale par des actions menées à l'échelle des quartiers- et les institutions nationales ou municipales, pour permettre un meilleur accès à l'information dans le domaine des technologies d'environnement, et leur apporter une assistance juridique, financière et technique, de mise en place des stratégies appropriées.

## Projets de quartiers

Les projets identifiés par le ministère de la Coopération se situent dans les pays du champ, essentiellement en Afrique de l'Ouest. Ces projets ont été choisis pour l'importance qu'ils donnent aux politiques urbaines en matière d'environnement.

Ils se caractérisent tous par :

- un appui significatif aux Etats et aux collectivités locales dans le domaine de l'environnement

- l'intervention de deux opérateurs : l'Association Française des Volontaires du Progrès et le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques.

Ces projets représentent des opérations de quartiers dans les secteurs périphériques ou limites de villes, dans les capitales ou les villes secondaires. Les interventions portent prioritairement sur des villes de 10.000 à 30.000 habitants ou sur des quartiers périphériques d'agglomération de plus grande importance; dans ce cas, les projets se caractérisent par des réalisations menées dans des quartiers de 6.000 à 20.000 habitants.

Ils se définissent par un objectif commun d'amélioration des conditions de vie des habitants dans les quartiers et de protection de l'environnement en milieu urbain. Et qui apparaît comme le thème transversal de différentes actions :

- restructuration urbaine des quartiers, réalisation et gestion des équipements de base et services urbains (santé, éducation, déchets, transports, électricité), amélioration des infrastructures et réseaux (voirie, assainissement et alimentation en eau potable), procédures de légalisation foncière, habitat, amélioration du cadre de vie.

Les projets sont mis en oeuvre là où existe une dynamique réelle ou potentielle des groupes de base traduite par l'existence d'associations ou de comités de quartiers. L'animation et la sensibilisation sont des moyens privilégiés d'action urbaine et de mobilisation des habitants.

L'intention est de lancer dans un premier temps des actions à l'échelle du quartier, destinées à l'amélioration des conditions de vie des habitants afin de déclencher une dynamique de développement qui permettra dans un second temps l'élaboration de programmes sur l'ensemble de la ville.

Tout projet de développement n'a de chances de réussir que s'il est ou devient le projet de la municipalité. De ce point de vue les processus de concertation/participation mis en oeuvre sous l'autorité du maire sont déterminants.

Si l'importance de l'opérateur du projet n'est plus à démontrer, une réflexion approfondie sur l'évolution de son rôle, de ses méthodes, des savoir-faire nécessaires, devra permettre de préciser ses attributs, son positionnement, ses objectifs.

**Fabrice Richy,**  
Agence E4

### 1. Les projets en cours

**Côte d'Ivoire** : projet de restructuration de Sokoura, un quartier d'habitat précaire dans la ville d'Aboisso - USAID/AFVP/E4

**Haïti** : appui au développement urbain local dans le quartier Raboteau aux Gonaïves ministère de la Coopération/AICF/E4 (projet terminé)

**Congo** : Renforcement des instruments de gestion urbaine à Brazaville ministère de la Coopération/AFVP

**Côte d'Ivoire** : programme communal d'amélioration de l'environnement, communes de Fresco et Sassandra - ministère de la Coopération/AFVP

**Sénégal** : appui aux initiatives de développement local sur deux quartiers périphériques de Dakar : Taly Bumack et Wakhinane - ministère de la Coopération/AFVP

**Namibie** : projets de développement de quartiers, appui à la planification urbaine, ministère de la Coopération/CRIAA/GRET

### 2. Projets en phase d'identification ou de démarrage

**Cameroun** : projets urbains dans deux villes du Cameroun : Yaoundé et Bafang, ministère de la Coopération/AFVP/GRET

**Mali** : projets de développement de quartiers à Bamako, ministère de la Coopération/GRET

**Angola** : projet urbain à Luanda, habitat économique péri-urbain, ministère de la Coopération/GRET

**Madagascar** : projet d'appui à la gestion des collectivités urbaines et à l'équipement des quartiers, ministère de la Coopération/GRET



# SHANGHAI - réhabilitation rénovation du quartier de Qianjatang

C'est à la suite d'un colloque sur le logement organisé à Pékin que les autorités de Shanghai ont sollicité la France, et plus précisément l'Institut Français d'Architecture, pour participer à un projet de réhabilitation urbaine dans un quartier ancien de la ville.

Shanghai qui a connu un formidable essor économique jusqu'à la fin des années 30 conserve un parc immobilier d'une grande valeur architecturale évalué à 70 millions de m<sup>2</sup>, globalement de bonne qualité.

Dans les années 70, les autorités locales ont fait un grand effort de construction de logements neufs sur la périphérie de la ville en réalisant de l'ordre de 4 millions de m<sup>2</sup> par an (soit 80.000 logements/an).

La coopération engagée à l'époque a porté sur l'analyse de l'habitat existant et sur l'étude de son amélioration et de la réhabilitation d'un quartier ancien.

En 1987, il a été décidé d'un commun accord de travailler sur l'îlot de Qianjatang, bordant la rue Huahai, l'une des plus commerçante et animée de Shanghai, en plein cœur de la ville ancienne. D'une superficie de 10 ha, il abrite 3.500 foyers représentant environ 12.000 habitants (soit une densité de 1.300 hab. à l'ha, qui n'est pas la plus forte du centre ville). Le bâti est en grande partie constitué de "lilong", bâtiments en bande typiques de Shanghai, constitués de maisons à cour sur 2 ou 3 niveaux, autrefois individuelles mais aujourd'hui surpeuplées et partagées par plusieurs ménages.

En 1988, nous avons lancé dans le cadre de la coopération technique une consultation d'idées portant sur l'aménagement du quartier. Le cahier des charges mis au point entre les équipes françaises et chinoises prévoyait de conserver environ la moitié du bâti ancien et d'en construire de nouveaux pour réaliser globalement 145.000 m<sup>2</sup> d'habitat et 70.000 m<sup>2</sup> de commerces, équipements publics et activités soit 215 000 m<sup>2</sup> au total.

5 équipes françaises et 2 chinoises ont participé à cette consultation.

Le jury franco chinois qui s'est réuni à Shanghai du 27 février au 3 mars 1989 a désigné le projet de l'Agence CHEMETOV - HUIDOBRO comme lauréat. De nombreuses personnes venues de plusieurs régions de Chine et envoyées par le gouvernement de Pékin ont assisté à la présentation des divers projets et ont découvert tout l'intérêt que les municipalités chinoises pouvaient tirer de ce type de consultation.

Avant de procéder à la réalisation de l'aménagement du quartier, la Municipalité, confrontée au délicat problème du relogement des habitants, souhaitait pouvoir mesurer la faisabilité économique de la réhabilitation des bâtiments anciens. Nous avons alors convenu que l'étape suivante de notre coopération consisterait à travailler sur la réhabilitation d'un des bâtiments anciens du quartier.

Ce bâtiment de 500 m<sup>2</sup> environ, constitué en fait de 5 unités formant un "lilong" comportera une fois rénové 10 logements.

L'Agence CHEMETOV - HUIDOBRO, lauréate de la consultation a été choisie pour mettre au point le projet architectural avec l'Institut de l'habitat de Shanghai, notre partenaire chinois. Cette phase a également permis de mettre au point des solutions adaptées au contexte local et de travailler sur des problèmes techniques spécifiques à Shanghai comme par exemple celui de la remontée d'humidité dans les murs.

A ce stade du projet, nous avons voulu y associer activement les industriels français du secteur des matériaux de construction. Vingt et un d'entre eux ont répondu favorablement à ce projet et ont fourni gratuitement les matériaux qui aujourd'hui voguent vers la Chine.

La réalisation des travaux sera assurée par une entreprise locale avec un appui de notre part consistant dans un premier temps à former en France l'architecte et le chef de chantier chinois aux techniques de la réhabilitation et aux matériaux utilisés, puis

dans un deuxième temps à une assistance en cours de chantier.

À l'issue du chantier, prévue pour la fin de cette année ou le début de 1993, il a été prévu que la Municipalité de Shanghai mettrait à notre disposition une partie des logements rénovés pour être utilisés à des fins de vitrine pour les industriels français qui auront participé à cette opération. Ceci dans l'optique de développer une coopération industrielle avec des partenaires locaux.

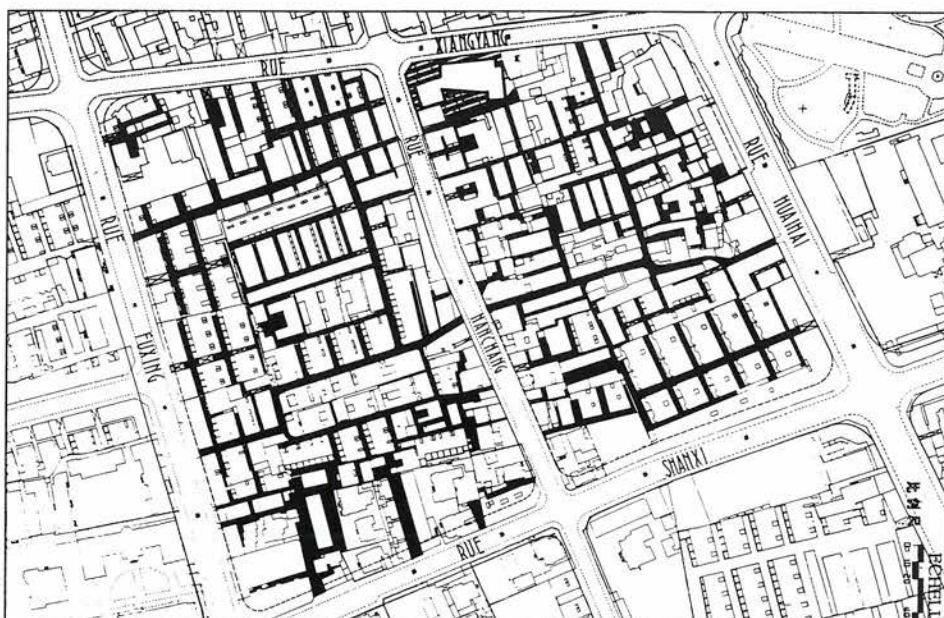
Par ailleurs, les autorités locales nous ont récemment fait part de leur décision de procéder à la rénovation du quartier selon les caractéristiques du projet lauréat. Elles souhaitent que les architectes, entreprises et investisseurs français s'impliquent dans ce projet.

Après la décision du gouvernement chinois de faire du développement de Shanghai une de ses priorités nationales, (dont l'objectif est de faire de Shanghai une des plus grandes métropoles du Pacifique), de nombreux projets publics et privés voient le jour, notamment dans la zone de développement de Pudong, située sur la rive est du Huang Pu. La modernisation de Shanghai passe aussi par la rénovation de son centre ; il faut à la fois diminuer la densité de population et relocaliser un nombre important d'usines, sources de nombreuses nuisances.

**高航 - Jacques Gauran,**  
Chargé de Mission à la DAEI

*Quartier de Qianjatang*

*Source : IRSTH et IFA*





# Nouvelles de la Coopération

## ■ Publications du Ministère de la coopération et du développement

Le Département de l'information et de la communication vient de publier une édition entièrement remaniée du manuel réalisé par le BCEOM et le CEBTP: «Les routes dans les zones tropicales et désertiques»:

- tome 1: Politique et économie routière,
- tome 2: Etudes techniques et construction,
- tome 3: Entretien et gestion des routes.

Toutes les publications du ministère sont en vente à La Documentation Française, 29-31 quai Voltaire, 75006 Paris et auprès des Missions de Coopération et Centres culturels français.

Par ailleurs, la totalité des 6 volumes du «Manuel d'urbanisme pour les pays en développement» réalisé par le SMUH-ACA est toujours disponible.

Pour obtenir des conditions particulières de vente de ce document, ou le catalogue complet des publications du ministère :

Contact : Mme E. Cazenave, ministère de la Coopération et du développement, CIDIDOC, 57 bd des Invalides, 75007 Paris-France.

## ■ Action concertée du MRT : Gestion urbaine dans les PED

Trois des réseaux mis en place par le ministère de la Recherche et de la technologie verront leurs activités se poursuivre jusqu'en 1993 :

- "Gestion du social urbain"

Contact : Mme Annick Osmont - IFU - Université Paris VIII - Cité Descartes, 4 avenue Nobel, Champs sur Marne, 77436 Marne-la-Vallée Cedex 02 - France

- "Réseau et infrastructures"

Contact : M.A. Guillaume - ENPC - TMU, Cité Descartes, 4 avenue Nobel, Champs sur Marne, 77436 Marne-la-Vallée Cedex 02 - France

- "Amélioration des outils de connaissance"

Contact : Mme Christiane Weber URA 902-CNRS- Institut de Géographie, 12 rue Goettre, 67000 Strasbourg - France

Les documents collectés par les membres de ce réseau ADOC seront intégrés à la base de données bibliographique URBAMET et consultables au Centre de documentation et d'information "Villes en développement".

## ■ Centre de documentation et d'information "Villes en développement".

Vous propose de valoriser vos études en portant à la connaissance de son public les rapports, les cartes, les photos ou diapositives que vous y déposerez et qui lui permettront de mieux informer ses utilisateurs: près de 1500 demandes sur place ou par correspondance lui sont adressées chaque année.

## ■ ADP (Association des professionnels développement urbain et coopération)

La journée d'étude du vendredi 4 septembre 1992 sera consacrée au thème " Quels hommes pour quelle coopération avec le Sud ", à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, 28 rue des Saints Pères, 75007 Paris-France.

Contact : ADP  
clo "Villes en développement"

## Colloque "Jeunes, ville, emploi" Quel avenir pour la jeunesse africaine ?

26-29 octobre 1992 - Paris-France

Enjeux et objectifs :

La jeunesse, nouveau phénomène de masse, est potentiellement explosive dans les villes africaines.

La jeunesse urbaine représente un phénomène nouveau et massif en Afrique, avec une population de moins de 25 ans avoisinant 60% dans les villes. Mal identifiée, porteuse d'avenir comme de risques potentiels, elle interpelle les acteurs africains et leurs partenaires. Son insertion économique et sociale est rendue difficile par une crise urbaine qui touche tous les jeunes, des exclus de la société aux plus scolarisés.

La jeunesse citadine y répond par des démarches de plus en plus informelles, essentiellement au niveau de l'emploi. Mais cette auto-prise en charge, par des stratégies de groupe et des mécanismes de solidarité, a des limites et pourrait laisser la place à des explosions sociales dans les villes. Il est nécessaire de prendre en compte cette nouvelle population et sa volonté d'investir l'urbain.

Le pari du colloque est de réussir à associer les trois termes de son intitulé dans un questionnement partagé par les décideurs, les opérateurs et les chercheurs.

Le ministère de la Coopération et du développement saisit l'émergence de ce nouveau champ d'action pour travailler à long terme sur des politiques dirigées vers cette catégorie de citoyens à part entière.

Première étape de ce cheminement, le colloque est une base de départ pour la description et l'analyse de la situation. Le comité scientifique garantit la qualité de la réflexion scientifique qui sera produite dans ce cadre.

En second lieu, le ministère est soucieux d'utiliser les gisements d'énergie révélés à cette occasion au Nord et au Sud, et souhaite mobiliser des acteurs de terrain qui puissent procéder à des échanges et transferts de savoir-faire.

La finalité de cette démarche est d'aboutir à l'esquisse d'un programme d'actions pour les jeunes en milieu urbain. Elle repose sur une préoccupation sous-jacente : la transversalité. Le Ministère souhaite redéfinir des politiques par rapport à la jeunesse en dépassant des préoccupations strictement sectorielles : éducation, sport, santé...

Ce colloque, sur invitation, organisé avec la participation de ministères français (Affaires étrangères, Jeunesse et sport, Ville...) et des organisations de coopération bi- et multilatérales (Coopération allemande, UNESCO, Banque mondiale...) doit rassembler quelque 400 participants dont 100 à 150 venant d'Afrique Subsaharienne (francophone, anglophone ou lusophone)

Les invités recevront un pré-programme, pour inscription, en juin.

Contact : M. Gérard Van Wassenhove, ministère de la Coopération et du développement, 20 rue Monsieur, 75700 Paris - France,  
Agence Barter Communication, 7 rue Royale 75008 Paris - France



# Colloques

**Paris-CNIT - France**  
**24 septembre 1992**

**Les 20 ans du Plan Construction et Architecture, plusieurs rendez-vous importants marqueront cette journée anniversaire, dont notamment un colloque sur le thème : prospective de la construction et l'habitat.**

Contact : Annie Novelli, PCA, Arche de la Défense, 92055 Paris la défense cedex 04 - France  
Tél. (33.1) 40.81.24.79

**Paris-CNIT - France**  
**14-16 octobre 1992**

**Les responsabilités des acteurs économiques dans le façonnage des villes, organisé par European business ethics network (EBEN). A pour but de mettre en commun une réflexion d'ordre éthique sur l'exercice des responsabilités des décideurs économiques à l'égard des villes.**

Contact : Londez conseil, 116 avenue Gabriel Péri, 93400 Saint Ouen, France Tél. (33.1) 40.11.87.08

**Tunis - Tunisie**  
**15-19 février 1993**

**6ème conférence CODATU sur le développement et l'aménagement des transports urbains. Programme : conférence scientifique et technique, salon international de matériel de transport, visites techniques, voyage d'étude.**

Contact : M. Christian Curé, Secrétaire général de la CODATU, clo Cités-Unies développement, 22 rue d'Aksace, 92300 Levallois Perret - France. Tél. (33.1) 47.39.36.86, fax (33.1) 47.39.36.85, téléX 610.472

# A Lire

**L'environnement en Afrique** sous la direction de Guy Pontie et Michel Gaud. Numéro spécial d'Afrique contemporaine, n°161, 1er trimestre 1992, 282 p.

Les spécialistes de sciences de la nature et de sciences biologiques, notamment de l'ORSTOM, font le point des connaissances relatives à l'Afrique, dans leur discipline respective. Les chercheurs en sciences sociales montrent que certaines corrélations simples demandent à être nuancées. En conclusion, une réflexion sur les enjeux politiques et économiques majeurs que représente l'environnement, ainsi que les risques de conflits dont il est porteur.

Contact : La Documentation française, 29 quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07 - France. Prix : 85 FF.

**Urbanisation et développement dans les pays tropicaux** sous la direction de Pierre Venetier. - Bordeaux : CEGET, 1991, 198p. (Coll. Espaces tropicaux, n°4).

L'urbanisation connaît une progression spectaculaire en Afrique. Or, si la ville apparaît comme nécessaire au développement économique, elle n'en pose pas moins de nombreux et graves problèmes. Il est donc indispensable de mieux connaître la nature et les formes de ce phénomène, les transformations qu'il entraîne dans l'économie, les comportements, les rapports sociaux et les difficultés que rencontrent, de ce fait, les pouvoirs publics et les citoyens.

Contact : CEGET-CNRS - Domaine Universitaire de Bordeaux - 33405 Talence - cedex - France, Prix : 100 FF.

**S'informer sur les formations.** Guide à l'usage des coopérants par Elisabeth Frantz et Antoinette Surun. - Paris : ministère de la Coopération et du développement, 1991. 357 p. (Coll. Analyse des sources d'information).

La première partie Analyse la démarche qu'on peut entreprendre dans une recherche individualisée de formation et la compréhension d'ensemble du dispositif français d'information sur la formation continue. La deuxième partie offre une information pratique sur les divers secteurs, en France, dans les régions, et dans les pays d'affectation.

Contact : La Documentation française, 29 quai Voltaire, 75344 Paris cedex 07 - France, Prix : 180 FF.

Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement  
Centre de documentation et d'information "Villes en développement"  
Arche de la Défense, 92055 Paris-la-Défense Cédex 04 - Tél. 40.81.15.74

Nom :  
Organisme :  
Adresse :

Directeur de publication :  
J. Baudoin, président de l'ISTED  
Rédacteur en chef : ADP, F. Noiset  
Comité de rédaction : X. Crépin, L. Fernique,  
D. Gardin, G. Gros, F. Reynaud  
Secrétaire de rédaction et fabrication :  
Ch. Rebel  
Impression : SIRAP  
ISSN 1151-1672  
Abonnement: 120 F/4 n° par an